



France 5 est une chaîne du groupe francetélévisions

Mardi 21 juin

FRANCE 5

9,90€/MOIS LES 3 PREMIERS MOIS
14,90€/MOIS LES 9 MOIS SUIVANTS

Augmentation du tarif de l'Accès de 5€ au lieu d'un an. Location du modem en option pour 3€, supplémentaires par mois.

FRANCE 2 FRANCE 3 FRANCE 4 FRANCE 5 RFO FRANCE Télévisions

FRANCES EMPLOI
S'ORIENTER
Entre raison et passion, pourquoi choisir ?

FRANCE 5 > FRANCE 5 EMPLOI > S'ORIENTER

RECHERCHE

🔍 dans France 5 Emploi

🔍 dans tout le site

OK

AIDÉ ?

→ **ACTU**

ACCUEIL : JOURNAL
AGENDA

→ **THEMATIQUES**

TRAVAILLER
SE FORMER
S'ORIENTER

Bilan de compétences
Changer de région
Métier

Secteur porteur
Secteur public
Témoignages

Validation des acquis

ENTREPRENDRE
S'EPANOUIR

→ **OFFRES D'EMPLOI**

- OFFRES ANPE
- OFFRES MONSTER
- FRANCE 5 RECRUTE

CHARGÉE D'ACCUEIL : UN MÉTIER DE CONTACTS

L'accueil en première ligne | Le recrutement et la formation à LMCB | Une profession structurée
| Pour en savoir plus

L'externalisation de l'accueil est une activité qui a débuté il y a vingt ans, mais son réel essor date de 1998-2000, période à laquelle les entreprises se recentrent sur leur cœur des métiers et sous-traitent des activités annexes comme la restauration d'entreprise, la sécurité ou la maintenance informatique. Sur 120 sociétés en France offrant des prestations d'accueil, une trentaine d'entreprise, principalement les sociétés importantes, sont adhérentes au SNPA (Syndicat National des Prestataires de Services d'Accueil d'Animation et de Promotion) qui a vu le jour il y a 10 ans. Le regroupement des principaux acteurs du secteur permet à la profession de se structurer et d'offrir des garanties aux salariés grâce à la convention collective et aux entreprises clientes, avec la norme NF Services.

Une convention collective pour l'ensemble du secteur depuis 2002



Laure Mauchrétién, présidente du SNPA, et responsable de l'entreprise LMCB explique la démarche du syndicat :

"Une profession sans convention collective est systématiquement associée à une activité précaire et dévalorisée. Or les adhérents du SNPA souhaitent offrir des avantages sociaux et un véritable statut professionnel afin que des collaborateurs de qualité rejoignent nos équipes."

→ **ACCES DIRECT**

- SELECTION DE SITES
- 100 FICHES METIER
- GUIDE POUR ENTREPRENDRE
- GUIDE DU PREMIER EMPLOI
- LETTRE D'INFOS
- AIDE
- CONTACT
- PARTENAIRES

La convention collective, signée en 2002 par le SNPA, a été étendue à l'ensemble de la profession par le Ministère des affaires sociales. Cela signifie que tous les prestataires d'accueil, adhérents ou non, doivent l'appliquer à leurs salariés. Pour nous, c'est un moyen de valoriser la profession et de décourager les sociétés qui souhaiteraient pratiquer cette activité sans avoir de politique sociale et salariale aussi avantageuse que celle offerte par la convention collective."

Une norme NF Services opérationnelle en 2004

Isabel Luque-Canard, vice présidente du SNPA et responsable de l'entreprise Embassy, titulaire de la marque NF Service "Prestataire d'accueil" dévoile les éléments de cette norme publiée au journal officiel le 9 mars 2004.

"La norme NF Services est une garantie de qualité à travers des engagements forts à nos clients en mettant en oeuvre des moyens précis pour répondre à leurs besoins, en offrant une qualité de recrutement et de formation de nos collaborateurs.

L'élaboration de la norme NF Services pour les métiers de l'accueil a eu lieu grâce à la concertation des adhérents du SNPA, de clients, de fournisseurs, de centres de formation, d'experts de l'audit... Cette démarche a été financée par le SNPA mais toutes les entreprises du secteur pourront prétendre à cette norme. Pour bénéficier de la norme, il faut remplir un dossier technique sur le fonctionnement de l'entreprise. Un organisme d'inspection réalise ensuite un audit sur place pour vérifier que les moyens mis en oeuvre par l'entreprise permettent effectivement d'offrir un service répondant aux exigences de la norme NF Services."

Article publié par *Barbara Pasquier*, actualisé le 15 octobre 2004

→ **RECOMMANDER CETTE PAGE**

★ ★ ★ ★ ★

imprimer cette page envoyer à un ami ajouter à vos favoris



LETTRE D'INFOS CONTACTEZ-NOUS AIDE PLAN DE SITE ANNONCEURS CATALOGUE PRESSE

Droits de reproduction et de diffusion réservés © 2005 France Télévisions Interactive